

Avis de constitution

SOCIETE « COMPAGNIE LES SOEURS MANZAN » en abrégé « CLSM »

Siège Songon Carrefour gravier îlot n 10, 27 BP 804  
Abidjan 27., Lot ND, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/07/2023, et enregistrés au CEPICI le 19/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE LES SOEURS  
MANZAN » en abrégé « CLSM »

Objet :

- Elevage ;
- Restauration ;
- Exploitation Agricole ;
- Commerce, négoce de produits agricoles ;
- Agro-industrie ;
- Transport de personnes et de biens ;

Evènementiel, service traiteur ;

- Placement d'hôtesse ;
- Import-export ;
- Prestations diverses ;

Et pour la réalisation l'objet social :

• l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

• l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

• la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

• la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

• et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Songon Carrefour gravier îlot n 10, 27 BP 804 Abidjan 27., Lot ND, Ilot 10

Dirigeant(s) Mme MANZAN EPSE GBAKOUI AFFOUA GENEVIEVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06753 du 27/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°83647/GTCA/RC/2023 du 27/11/2023

